

## RESOLUTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE FEDERALE DU 5 OCTOBRE 2017

Les membres de la Commission Exécutive de la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP considèrent que les ordonnances MACRON sont un ensemble de mesures d'austérité néfastes aux salariés du privé et du public.

Les ordonnances MACRON/PÉNICAUD comportent trois piliers inacceptables sur l'avenir du monde du travail. Elles auront pour conséquences :

- De rendre les salariés plus flexibles, précaires et jetables,
- D'affaiblir les organisations syndicales,
- De renforcer les pouvoirs du patronat.

**Comprenons bien que ces lois, ces ordonnances, visent à nous diviser, nous enfermer chacun dans nos entreprises, nos administrations, en cassant toutes les normes nationales, en explosant le Code du travail, en liquidant les statuts et conventions collectives. Diviser pour mieux régner c'est la vieille méthode des exploiters de toute espèce.**

**Sans aucune réserve, la Commission Exécutive Fédérale soutient les positions de la FNTL FO-UNCP, du Bureau Exécutif Fédéral et son Secrétaire Général, pour l'abrogation de la loi El Khomri, le retrait des ordonnances et la position portée lors du CCN réuni les 28 et 29 septembre.**

**La Commission Exécutive Fédérale se félicite de la position démocratique prise par le COMITE CONFEDERAL NATIONAL.**

**La Commission Exécutive Fédérale** se félicite de la signature d'un accord le 4 octobre sécurisant les rémunérations et différentes primes de la convention des routiers et activités auxiliaires. Malgré cette victoire catégorielle, les ordonnances sont toujours en place et toujours aussi dangereuses pour l'ensemble des salariés de la branche mais aussi de l'ensemble des secteurs privés comme publics.

Dans la continuité de la résolution du CCN, **la Commission Exécutive Fédérale** demande au **Bureau Exécutif Fédéral** de tout mettre en œuvre pour construire un rapport de force dans l'unité syndicale la plus large possible.

Parce que nous avons combattu sans relâche la loi EL KHOMRI, parce qu'il n'y a pas d'étanchéité entre les déréglementations organisées du Code du travail et celles que subissent les salariés sous statuts, parce que cette lutte préfigure un rapport de force qui sera aussi nécessaire face aux prochaines attaques, contre la sécurité sociale, l'assurance chômage, la formation et les retraites, nous devons faire front, être unis et ne rien lâcher.

**La Commission Exécutive Fédérale** appelle l'ensemble des salariés du périmètre de la Fédération à amplifier le mouvement social contre les ordonnances MACRON/PÉNICAUD et la loi EL KHOMRI qui vont précariser, flexibiliser et appauvrir tous les travailleurs du privé et du public.

Pour toutes ces raisons, **la Commission Exécutive Fédérale reste mobilisée** soutient toutes les actions de mobilisations, grèves et de manifestations engagées en ce sens, par les structures FO dans le secteur privé comme dans le public.

Paris le 5 octobre 2017,  
Adoptée à l'unanimité

